

Le savoir-faire de la Maison Boinaud mis à l'honneur

Angeac-Champagne, le 19 février 2016 – Maison Boinaud

Chaque année, le Concours Général Agricole adjuge des médailles d'Or, d'Argent et de Bronze à des produits de terroir à la qualité remarquable.

« LE PRIX D'EXCELLENCE », récompense les producteurs qui ont été primés trois années de suite, soulignant ainsi la constance de leurs performances, grâce au savoir-faire des hommes et des femmes qui chaque jour mettent leur expertise au service des produits qu'ils élaborent.

Cette année, la Maison Boinaud a eu l'honneur de se voir distinguée du Prix d'Excellence 2016 des Eaux-de-Vie après avoir remportée trois médailles d'or lors des trois dernières éditions du Concours Général Agricole auquel elle participe à travers Cognac De Luze & Cognac J.Dupont ; propriétés de la famille Boinaud.

Le Prix, reçu par Charles Boinaud des mains de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, dans les salons de la rue de Varenne à Paris, fait la fierté de l'entreprise familiale, productrice d'eaux-de-vie à Angeac-Champagne depuis de nombreuses générations et dont l'engagement dans la qualité de ses produits est régulièrement reconnu localement et à travers le monde.



Charle Boinaud lors de la Cérémonie de remise des Prix